



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

**No 13-2017 - Séance du 8 décembre 2017 - Orale**

**Avancement de l'étude portant sur un rapprochement ou une fusion des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz - Préavis 18/2015**

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

En date du 15 février 2016, les conseils communaux de Blonay et St-Légier ont accepté de réaliser l'étude portant sur le rapprochement ou une fusion de nos deux communes.

A ce jour, 3 groupes de travail sur 5 ont déposé leur rapport intermédiaire. Le 4<sup>ème</sup> rapport est en cours de bouclement.


Il restera encore le groupe « finances communales - budget - administration - informatique », qui déposera son rapport intermédiaire après une première consolidation découlant notamment des rapports intermédiaires des autres groupes de travail.

L'avancement de l'étude est en phase avec le calendrier des principales étapes du processus tel qu'annoncé dans le préavis. A savoir que l'établissement des rapports des groupes de travail doit être terminé d'ici fin février 2018.

La rédaction du rapport final par le comité de pilotage devrait être réalisée pour fin mars 2018, pour validation auprès des municipalités.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 8 décembre 2017

Municipal délégué: Alain Bovay, syndic

Copie au bureau du conseil communal